



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 21 novembre 2022

Nombre de conseillers
- en exercice : 13
- présents : 12
- votants : 13

LISTE DES DELIBERATIONS

En application de l'Ordonnance n°2021-1310 et du Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

L'an deux mille vingt-deux, le 21 novembre, le Conseil Municipal de La Chapelle Hermier dûment convoqué le 16 novembre 2022, s'est réuni en réunion ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Sébastien PAJOT, Maire.

Etaient présents : Sébastien PAJOT, Guy RAPITEAU, Bernard LECOCQ, Sébastien CORNU, Sylvie LABBE, Patrice MECHIN, Charles GARANDEAU, Dominique MERIEAU, Christophe GAUVRIT, Chantal DESVARENNES, Josette BOUCHEREAU, Benoît HERIEAU

Etait absent : Emmanuel MAREIX pouvoir à Sébastien PAJOT

Désignation d'un secrétaire de séance (article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) créé par la loi 96-142 1996-02-21 JORF 24 février 1996). Bernard LECOCQ a été élu secrétaire de séance et Laurence Grellaud, secrétaire auxiliaire.

N°	Intitulé de la délibération	Approuvée
1	Convention de partenariat fixant les modalités de gestion des espaces naturels sensibles départementales	OUI
2	Dénomination d'une impasse lieu-dit La Faverie	OUI
3	Création d'un emploi permanent au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	OUI

Les délibérations du Conseil Municipal sont consultables à l'accueil de la mairie.